

Commune de CHAVANOD : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T G	<p>Le torrent du Fier</p> <p>Le torrent s'écoule dans un large lit caillouteux, aux berges affouillées (glissements de berges observés). Les berges se constituent parfois de barres rocheuses molassiques d'une dizaine de mètres (notamment en aval de l'usine électrique).</p> <p>Contrairement à la commune voisine de Lovagny, Chavanod n'est pas ou très peu concernée par les crues du Fier</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographies Chavanod-ET1 e OT1</i></p> <p><u>Nota</u> : le niveau des eaux du Fier évolue aussi en fonction des lâchés d'eau et de son exploitation hydroélectriques (usines électriques en amont et en aval des gorges, canal de dérivation).</p>	Fort Fort	Lit majeur	1
G	<p>Versant au dessus du Fier, en rive gauche : Charrionde, la Combe</p> <p>Les fortes pentes boisées situées au dessus de la rivière sont parcourues de nombreux petits ruisseaux dont les écoulements ravinent parfois le versant. Le pied de ce dernier est également affouillé par les eux du Fier. L'ensemble, malgré la stabilisation des arbres, présente des signes de glissements.</p>	Fort	Bois	2
G	<p>Versant au dessus du Fier, en rive gauche : entre la Combe et Sur Fier</p> <p>Les pentes sont moins fortes mais restent affouillées en pied par le Fier. Par ailleurs, la géologie du secteur semble favoriser l'extension des glissements lorsqu'un déséquilibre localisé est créé (genre formation d'un thalweg).</p>	Faible	Bois	3
T G	<p>Ruisseau du Pommier en limite de commune, au Sud-Est de l'Herbe</p> <p>Le ruisseau s'écoule dans un thalweg boisé bien marqué et affouillé en pied ; ses berges sont localement renforcées par enrochements. Aucun signe de débordement n'a été observé.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Chavanod-OGT1</i></p>	Fort Fort	Thalweg boisé	4
T G	<p>Ruisseau de Maclamod</p> <p>Le ruisseau s'encaisse très rapidement dans un thalweg bien marqué et localement déstabilisé.</p>	Fort Fort	Thalweg	5

H	Au Sud-Est de Carillon Cette zone humide se compose principalement de bosquets de saules bordés de phragmites. Son rôle hydraulique reste limité du fait de sa faible superficie (épuration et stockage des eaux de ruissellement issues de la colline de "Le Mont" : champs et prés). <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Zone humide	6
H	Au Nord d'Emilie, sous la ligne électrique Ce petit marais composé de phragmites et dont les intérêts écologiques restent limités est entouré d'habitations et bordé par une route à l'Ouest. Il peut servir de zone de stockage et d'épuration des eaux provenant de la colline de "Le Mont" et des surfaces imperméabilisées proches du marais. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Zone humide	7
T	Thalweg du ruisseau du Miracle et de son affluent (ruisseau des communaux) Les ruisseaux s'écoulent dans des thalwegs encaissés localement déstabilisés. La rupture de pente entre les prés voisins et ces thalwegs est bien marquée. Localement, les déstabilisations se propagent aux abords du thalweg, comme au niveau de la route entre Maclamod et Chavanod.	Fort	Thalweg boisé	8
G		Fort		9
T	Entre Côte Madame et les Moulins (ruisseaux de Graven et de l'Eau Blanche ...) Quelques ruisseaux s'écoulent sur le versant dans des thalwegs déstabilisés. La topographie du versant, pentu dans sa partie inférieure et stabilisé par la végétation, est localement très mamelonnée. Des loupes de glissements sont observées au niveau des talus routiers. Lorsque la pente diminue, les indices d'instabilités disparaissent mais la nature géologique des sols pourrait favoriser la formation de glissements lors de travaux de terrassements ou après de très fortes précipitations.	Fort	Thalweg boisé Bois, prés	10
G		Moyen Faible		11
T	Ruisseau des Petites Creuses Le ruisseau s'écoule au fond d'une vallée boisée assez encaissée. Ses berges présentent des signes d'affouillement et les versants qui le surmontent, des signes de déstabilisations. Localement, les eaux érosives ont découvert la roche mère.	Fort	Thalweg boisé	12
G		Fort		

<p>T G</p>	<p>Ruisseau du Marais de l’Ale et ses affluents Le ruisseau des Marais est le principal affluent du ruisseau des Petites Creuses. Il présente les mêmes caractéristiques, même s’il est plus encaissé dans sa partie aval, entre la RD16 et la confluence. Il possède quelques sections planes et plus élargies (dans son cours amont ou sous Champanod) qui peuvent être soumises à des débordements en période de fort débit. <i>Cf. Photographie Chavanod-EGT1</i></p>	<p>Fort Fort</p>	<p>Thalweg boisé</p>	<p>13</p>
<p>G</p>	<p>Versants entre Belleville, Chez Rampon et Chez Grillet L’ensemble de ces versants présente des signes de déstabilisations, favorisées par la nature des sols (substrat molassique) et l’affouillement en pied des ruisseaux. Ces instabilités sont plus ou moins actives. A l’Est de Belleville, les circulation d'eau sont très importantes dans les sous-bois (prêles) et favorisent des glissements généralisés sur le versant (paquets glissés, arbres penchés, loupes de glissements de part et d’autre de la route, affaissements de la chaussée). <i>Cf. Photographie Chavanod-EG1</i> Le versant en rive gauche du ruisseau des Petites Creuses, entre Crêtets et Chez Rampont, présente localement des indices de glissements. De même pour le versant boisé en rive gauche, au Sud de Chez Grillet, déstabilisé par le coude du ruisseau en pied. Au-dessus de Belleville, les prés au-dessus et en dessous de la route présentent de nombreuses irrégularités (mamelons, loupes de glissement, arbres penchés, etc.) même si aucun signe actif et actuel n'a été observé en dehors des glissements de talus. <i>Cf. Photographies Chavanod-EG2 et OG1</i> Des glissements ont déjà été mentionnés dans le passé. <i>Cf. Rapport RTM n°368/PB/MB du 02/04/1993</i> Un vaste glissement de terrain dit du Moulin de Chez Grillet a débuté dans les années 1970 et connu une activité plus importante les 26 et 27 janvier 1979. Les émergences phréatiques du virage du chemin rural à l’aval de la propriété de la Croix sont captées depuis mais la stabilité du glissement reste fragile. <i>Cf. Rapport RTM n°263/MT/MM du 10/04/1984</i></p>	<p>Fort Moyen</p>	<p>Bois</p>	<p>14 15</p>
<p>G</p>	<p>Secteur de la Tuilière Le secteur semble moins concerné par le phénomène de glissements : aucun signe d’activité n’a été observé</p>	<p>Faible</p>	<p>Bois, prés</p>	<p>16</p>

H	Au Sud-Est de Chez Rampont (marais des Tines) Cette tourbière est traversée par un ruisseau actif. La flore est très riche et présente des espèces protégées (différentes Drosera). Son rôle de stockage et de restitution des flux hydriques est amoindri du fait de la pente. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Zone humide	17
H G	Au dessus de la RD16, au niveau de la stèle Une zone humide s'est développée sur le talus, au dessus de la route : elle se compose principalement de phragmites. L'humidité des sols a favorisé l'apparition de glissements localisés d'où la mise en place de drains de part et d'autre et le recueil des eaux en aval afin de limiter les dégâts sur la chaussée de la route départementale.	Faible Moyen	Zone humide	18
H G	A l'Ouest de Chez Gueudet Une zone humide, composée de phragmites et de roseaux, s'est développée au-dessus de la route.	Faible Faible	Zone humide	19
G	Secteur de Champanod, en rive gauche du ruisseau du Marais La partie inférieure du versant montre de nombreux signes de déstabilisations (loupes de glissements) d'activité plus ou moins récente. Un glissement de terrain s'était produit sur la route de Montagny le 22/10/2002 mobilisant 100m ³ environ de terres (il résultait de l'effondrement du remblai). <i>Rapport RTM n° 1496/PB/CQ du 25/10/2002</i>	Fort	Prés	20
G	Entre Champanod et Feneyres, au Nord de Crévion Le secteur présente les mêmes caractéristiques géologiques (dépôts morainiques hétérogènes) mais ne semble pas affecté de glissement. Il pourrait cependant être déstabilisé par les glissements des zones voisines.	Faible	Bois, prés	21
H	Au Nord du Gambé Cette zone humide qui a été recensée comme présentant une flore riche d'espèces protégées et en listes rouges a été drainée par un large fossé collecteur. La végétation s'en trouve réduite à quelques bosquets isolés dans sa partie Sud-Ouest. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Prés	22

H	<p>Au Sud du Gambé Cette zone humide présente plusieurs espèces protégées, en listes rouges et d'intérêt local. Son rôle de stockage est important car elle récolte les eaux de ruissellement d'un vaste bassin versant (caractérisé par de fortes pentes herbeuses ou boisées). <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Moyen	Zone humide	23
H	<p>Au Sud-Sud-Est de Chez Gueudet Aux abords du ruisseau, dans une dépression, s'est développée une zone humide. Son principal rôle est le stockage des eaux pluviales. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	24
H	<p>Entre Forneyra et les Golières Une zone humide serait située dans une dépression au milieu du pré. Elle semble très réduite car la prairie est traversée par un drain. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Prés	25
H	<p>Entre la Croix et les Golières Cette zone humide située dans une légère dépression au milieu des prés présente une flore très riche (espèces en listes rouges et d'intérêt local). Elle joue le rôle de stockage et d'épuration des eaux du bassin versant qui comprend principalement des champs et des habitations. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	26
H	<p>Les Golières Une toute petite zone humide est située en bordure du bosquet, sans grand intérêt hydraulique ou autre. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	27
G	<p>Les Pins Ce talus de forte pente pourrait être affecté de glissements, notamment après des travaux de terrassements, en raison de la nature géologique sensible de ses sols.</p>	Faible	Bois, prés	28

H	<p>Au Sud des Pins</p> <p>Cette zone humide qui occupe une légère dépression est bordée de cultures à l'Ouest et d'un bois à l'Est. Une espèce protégée y a été recensée. Mais elle présente surtout un intérêt hydraulique car elle joue à la fois le rôle d'un tampon hydrique et épurateur du fait de la présence de cultures dans le bassin versant.</p> <p style="text-align: right;"><i>Cf. Photographie Chavanod-EH1</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	29
H	<p>A l'Est de Chez Chassot</p> <p>Ce marais présente de très forts intérêts au niveau de sa flore, sa faune et son hydraulique. Pour sa flore, ce sont 101 espèces en listes rouges, d'intérêt local et protégées qui ont été reconnues, dont 8 orchidées et 23 cypéracées (18 laïches).</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	30